

Image not found or type unknown



Defaut de fabrication suite à un achat immobilier ???

Par **christ_95**, le **14/11/2008** à **02:05**

BonjourrrrrJ'ai acheté via une agence immobilière un logement il y a 6 mois rénové entièrement.rnJe viens de découvrir que dans ma cuisine, le plafond en placoplâtre posé sur rail s'affaissait suite au fait qu'il était imbibé d'eau.rnQue dois je faire et quels sont mes recours envers le vendeur ?